

Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrū

Vol. XXV, Nos 1 et 2.

Montréal, Janvier—Février 1919.

50 cts par an.



L'HONORABLE PIERRE-BASILE MIGNAULT,
Juge de la Cour Suprême du Canada.

Nous sommes toujours fiers des honneurs qui nous sont décernés, et nous nous réjouissons de nos succès. Nous sommes toujours fiers des honneurs qui nous sont décernés, et nous nous réjouissons de nos succès.

Il est indéniable que le talent, le travail et la persévérance dans le but à atteindre, sont reconnus et appréciés en haut lieu.

L'honorable juge Mignault, dont nous publions aujourd'hui la photographie, en est un bel exemple.

Qu'il nous soit permis de dire publiquement, ce confrère distingué de l'Alliance Nationale dont il fait partie depuis vingt et un ans, toute

l'admiration que nous avons pour lui et combien nous nous réjouissons de ses succès.

L'honorable Pierre-Basile Mignault est né à Worcester, Mass., du mariage du docteur P.-B. Mignault et de Catherine O'Callaghan. Il fit son cours classique au Collège Ste-Marie, à Montréal, et ses études légales à l'Université McGill. Admis au barreau en 1878, il pratiqua sa profession presque toujours seul. Nommé Conseil de la Reine, en 1893, il reçut en 1904, le titre de docteur en droit de l'Université Laval. Fut élu bâtonnier du Barreau de Montréal, en 1906, et membre de la Société Royale, section française, en 1908. Auteur d'un Manuel de droit parlementaire, d'un Code de procédure civile annoté, d'un

traité intitulé "Droit Paroissial", et d'un ouvrage plus étendu, "Le Droit Civil Canadien", dont le dernier et neuvième volume fut publié il y a une couple d'années. Il est professeur de droit civil à l'Université McGill, depuis 1911 et a été nommé, en 1914, membre de la Commission internationale créée par le traité de 1909 entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis, fonctions qu'il exerçait encore lorsque, le 25 octobre dernier, il fut appelé à siéger sur le banc de la Cour Suprême du Canada.

M. Mignault épousa Marie-Elizabeth-Henriette Branchaud, fille de feu Moïse Branchaud, C.R., de Beauharnois. L'aîné de ses fils fait partie de l'armée canadienne, comme lieutenant, dans le corps médical, et est actuellement en Angleterre.

SUGGESTIONS IMPORTANTES RE BÉNÉFICES EN MALADIE.

Il est de la plus haute importance qu'à l'occasion, nos membres soient bien renseignés sur l'interprétation à donner à certains de nos règlements. Nous désirons attirer l'attention particulièrement sur les amendements qui ont été proposés à la dernière convention et qui ont rapport à l'administration de la caisse des malades.

Ces amendements ont été jugés nécessaires à raison du peu de soin que les membres et les officiers de certains cercles ont apporté depuis un certain temps dans la surveillance de cette caisse. Souvent les réclamations de bénéfices en maladie sont approuvées sans aucune surveillance des malades. Dans la plupart des cercles il n'y a aucune visite des réclamants qui n'ont qu'à se présenter pour que leurs bénéfices soient recommandés. Combien de certificats ont été donnés à la légère et sans scrupule sur la durée et la cause de la maladie. Le serment n'est pas même respecté et l'on affirme avec audace que l'on a droit à des bénéfices lorsque, consciencieusement, l'on aurait pu travailler.

C'est pour réprimer ces abus que le Conseil général a cru nécessaire d'adopter des mesures sévères qu'il a l'intention de faire respecter. Nous ne voulons pas commenter tous les changements adoptés mais nous désirons signaler les principaux et, plus particulièrement, les suivants:

Nous mentionnerons d'abord l'avis de maladie. Cet avis est de toute importance pour contrôler nos malades. Il doit se donner conformément aux prescriptions de l'article 225 de nos statuts, agir autrement peut occasionner des ennuis et rendre la réclamation caduque. Autrefois l'avis était donné au Secrétaire, au Trésorier ou à tout autre officier du cercle et il arrivait souvent que le département médical ne le reçut jamais. Pour obvier à cet inconvénient, on a cru nécessaire de procéder dans les termes suivants:

Art. 225

1. Etre en règle avec la Société;
2. Adresser, au début de sa maladie, un avis aux termes de la formule No 5: (a) au Médecin

en chef; et (b) s'il est membre d'un cercle, au Trésorier; (c) s'il est membre d'un bureau de perception, au Percepteur;

3. S'il a droit aux soins du médecin traitant du cercle et qu'il veuille bénéficier de ces soins, il doit lui-même avertir cet officier;

4. Produire, au moins tous les trente jours, une réclamation, aux termes de la formule No 5A, avec un certificat No 5B délivré et signé par le médecin traitant qui doit être un médecin licencié".

La teneur de cet article ne laisse plus de doute et exige que celui qui est le plus intéressé, c'est-à-dire le malade, se rapporte lui-même aux autorités compétentes, s'il néglige de le faire il n'aura qu'à en subir les conséquences.

Les paragraphes 1 et 2 de l'article 266, lequel est maintenant 226, ont été abrogés et remplacés par les suivants:

"1. Le commencement de la maladie, au point de vue des bénéfices, est déterminé par la date du sceau postal de l'endroit où l'avis a été expédié au Médecin en chef;

2. La période antérieure à l'avis et les sept premiers jours de la maladie, tel que déterminé par le paragraphe précédent, ne donnent droit au paiement d'aucune indemnité. Toute réclamation de bénéfices en maladie devient caduque si elle n'est pas produite dans les trente jours qui suivent la fin de la maladie".

Cet amendement a été jugé nécessaire pour réprimer un abus grave, à savoir: celui d'empêcher de réclamer pour une période antérieure à la maladie. Tel qu'il était rédigé antérieurement, il était souvent difficile de fixer le début de la maladie, car le malade pouvait disposer de quelques jours avant de donner son avis. De là, des récriminations difficiles à justifier et il devenait souvent impossible de rendre justice soit au malade soit à la Société. Avec l'amendement, cet état de choses disparaît et il est du devoir du malade d'avertir de sa maladie le Médecin en chef. Il ne doit pas retarder d'expédier son avis, quelle que soit la gravité de sa maladie, car le sceau postal de l'endroit d'expédition fera, à l'avenir, preuve du début de la maladie. Le malade devra donc exercer toute la diligence possible dans l'envoi de son avis s'il désire toucher la totalité de sa réclamation.

La dernière partie du paragraphe 2 rend caduque toute réclamation qui n'aura pas été faite dans les trente jours qui suivent la fin de la maladie. Il est arrivé en plusieurs circonstances que des réclamations ne nous soient parvenues que quinze ou dix-huit mois après la fin d'une maladie. L'on admettra qu'un tel état de choses ne peut être toléré. Si l'on désire une bonne administration et une prompt expédition des affaires, il est de toute importance que les réclamations de bénéfices en maladie soient faites tous les trente jours et de ne pas laisser écouler une période qui nous enlèverait toute surveillance sur le malade.

L'article 154 a été amendé et remplacé par le suivant:

Art. 142

"Le Visiteur des malades visite les malades "qui séjournt dans le district délimité par règlement du cercle, au moins une fois par semaine; il s'enquiert de l'état de santé du malade, voit à ce qu'il se conforme aux prescriptions "des règlements et lui donne toute l'aide morale possible.

"Il fait rapport au Comité de régie, à chaque "assemblée, des visites effectuées et des observations. Il fait aussi rapport au Médecin en chef "sur la formule 5C."

Maintenant que les nouveaux règlements sont devenus loi depuis déjà trois mois, les cercles doivent se conformer à ce changement. Il ne faudra pas que le titulaire d'une charge accepte cette dernière, avec l'intention de manquer à ses obligations. Les cercles doivent choisir un membre dévoué, soucieux de faire son devoir, sans quoi l'on s'expose à des ennuis et à des retards dans le fonctionnement du paiement des réclamations. Cet officier sera souvent appelé à formuler une opinion sur le bien-fondé des bénéfices réclamés. Il lui faudra user de beaucoup de discernement afin de rendre justice aux intéressés.

L'administration de la caisse des malades intéresse non seulement l'Exécutif mais aussi les membres et les officiers des cercles. Les cercles doivent voir à ce qu'il ne se glisse pas des abus pouvant affecter l'existence de cette caisse. Que nos malades soient bien traités, qu'ils réclament les montants auxquels ils ont droit, mais tâchons d'enrayer les abus pour ne pas dire les fraudes que l'on rencontre malheureusement trop souvent. Si l'on ne veille pas scrupuleusement sur son administration il arrivera que le capital accumulé fera défaut et deviendra insuffisant pour satisfaire aux exigences et aux obligations. La surveillance qu'il faut exercer consiste surtout dans la période pendant laquelle l'on semble prolonger indéfiniment une convalescence lorsque l'on pourrait travailler. Une ou deux semaines réclamées en trop peuvent paraître peu mais si la chose se produit dans chacun des cercles, et bureaux de perception, le montant devient considérable et onéreux.

Nous espérons donc que chacun de nos membres contribuera autant qu'il le pourra à la bonne administration de notre caisse des malades. Nous avisons nos sociétaires de lire attentivement cette partie de nos règlements qui se rapporte à l'administration de la caisse des malades afin d'éviter des embarras inutiles et de nous permettre d'effectuer nos paiements plus promptement.

QUEL EST L'ASSURANCE NÉCESSAIRE POUR LA PROTECTION D'UNE FAMILLE?

Un expert résume la question comme suit:—
Tout homme devrait avoir, sur sa vie, un montant d'assurance suffisant pour que, placé à 6% d'intérêt, il soit à peu près l'équivalent de son salaire ou de son revenu.

En prenant de l'assurance-vie, un homme ne devrait pas avoir en vue seulement, l'aisance qu'il laissera à sa famille pendant quelques années ou quelques mois, après son décès, mais aussi le revenu permanent que procurera aux siens le montant de son assurance.

\$1000.	donne un revenu journalier de.....	\$0.16
2000.	" " " " " " " " " " " "	.32
2500.	" " " " " " " " " " " "	.41
3000.	" " " " " " " " " " " "	.49
4000.	" " " " " " " " " " " "	.65
5000.	" " " " " " " " " " " "	.82
7000.	" " " " " " " " " " " "	1.15
7500.	" " " " " " " " " " " "	1.23
10000.	" " " " " " " " " " " "	1.64

En moyenne, les hommes croient que s'ils portent \$2,000. à \$5,000. d'assurance, en faveur de leur femme ou de leur famille, ils en ont assez et ils orient souvent: "PAS PLUS, je n'ai pas besoin d'un centin de plus d'assurance"... Imaginez quel soubresaut ça sera pour lui, lorsqu'on l'informerà que même \$3,000. investis à 6% donnera à sa jeune femme ou à sa famille la simple pitence de 49 cts par jour.

L'illustration ci-dessus est faite comme on vient de vous le dire sur une base d'intérêt de 6%, maximum qu'il est possible de réaliser sur des garanties absolues. Il est vrai que l'on peut investir sur des valeurs qui pourront rapporter, pour un certain temps, un taux d'intérêt de plus de 6%, mais généralement le placement qui promet un haut intérêt n'est pas toujours certain.

Afin de ne pas exposer les bénéficiaires inexpérimentés au danger de faire de mauvais placements, les institutions d'assurances dignes de confiance leurs paient, lorsqu'ils le désirent, le montant de la police, sur le plan d'une rente viagère.

Comme conclusion, un homme en s'assurant, aujourd'hui, devrait prendre en considération le fait qu'un dollar, de nos jours, vaut approximativement 46 cts comparé à sa valeur de quatre ans passés.

Par ce raisonnement, l'homme qui portait \$10,000. en 1914 et qui croyait que sa famille était sûrement protégée devrait porter maintenant, au moins \$20,000. et celui qui en portait \$25,000. devrait en avoir \$50,000.

Lorsque nous prenons en considération le haut prix de la vie actuelle et le fait que les placements de tout repos ne peuvent rapporter plus de 6%, il est évident que peu de pères de familles portent assez d'assurance-vie.



FEU LEON HUDON,

Trésorier du cercle St-Valérien No 414.

L'Alliance Nationale perd dans la personne de ce confrère un de ses membres les plus dévoués. Depuis la fondation du cercle St-Valérien No 414, il occupait l'importante fonction de Secrétaire-archiviste et trésorier; il n'a jamais cessé de travailler à l'avancement de l'Alliance Nationale dans sa paroisse et ses efforts ont été couronnés de succès; il n'y a pas de doute qu'il aurait fait de son cercle un des plus nombreux du district, si la mort n'était venue l'enlever si promptement à l'affection des siens.

M. Hudon naquit le 3 février 1877 à Ste-Angele; il était établi à St-Valérien depuis plusieurs années et était à la tête de la maison de commerce la plus importante de la paroisse; il jouissait de l'estime générale parmi la population du district de Rimouski.

En lui, sa famille a perdu non seulement un chef bien-aimé mais un père modèle; l'Alliance Nationale un grand zéléteur et la province de Québec, un bon citoyen.
L'Exécutif de l'Alliance Nationale offre à Madame Hudon et à sa famille ses sincères sympathies.

Prenez conseil d'un homme qui ait de la sagesse et de la conscience et cherchez plutôt d'être instruit par ceux qui sont meilleurs que de suivre vos propres imaginations.



MAJOR HORMISDAS DELORME,
Directeur de l'Alliance Nationale.

Ce que la Granne-Bretagne a fait depuis le commencement de la Guerre.

(Suite)

MUNITIONS.

Le **Ministère des Munitions** fut établi en juin 1915, pour stimuler et contrôler la production des munitions de guerre, qui, jusque-là, avaient été loin de suffire aux besoins de l'armée. Ce ministère est aujourd'hui le plus important des Départements du Gouvernement: le personnel (en 1918) est de 18,000; il contrôle plusieurs des plus grandes industries du pays: fer, acier, ingénieurs, etc.; il donne du travail à plus de 2,000,000 d'hommes et à 1,000,000 de femmes; il a donné des contrats à plus de 10,000 fabriques; les fabriques du Gouvernement ont augmenté, de 3 en 1914 à 150 en 1918; les Etablissements Contrôlés, i.e., les fabriques qui donnent la préséance aux contrats du Gouvernement et dont les travaux sont contrôlés par l'Etat, sont aujourd'hui au nombre de plus de 5,000.

Le tableau suivant indique la production durant les trois premières années de la guerre:

Munitions.	1914-15	1915-16	1916-17
Pour canons légers...	1	5	19
Pour moyens canons.	1	5	25
Pour gros canons...	1	6	70
Pour très gros canons	1	21	220
Canons.			
Fusils mécaniques (machine).....	1	12	39
Canons pesants et Howitzers.....	1	5	27
Mêmes—très pesants..	1	5	13
Acier (millions de tonnes).....	7	9	10

Les **chemins de fer** et les **mines** du Royaume-Uni sont maintenant sous le contrôle absolu du Gouvernement, et l'Etat va en garder la possession et le contrôle jusqu'à la fin de la guerre. Depuis octobre 1916, 2,000 milles de voie ferrée, 1,000 locomotives et plusieurs milliers de wagons ont été expédiés aux différents théâtres de la guerre. Par la coopération des diverses lignes de voies ferrées; par l'échange des chars et par la réduction du trafic des voyageurs, le Gouvernement a pu économiser beaucoup. Plus de 170,000 employés des chemins de fer ont été enrôlés pour le service de l'armée.

En 1917, un département spécial a été formé pour contrôler le rendement et la distribution du charbon. Ce problème présente plusieurs difficultés: à cause des quantités énormes de charbon que consomment les industries pour les besoins de la guerre; à cause du petit nombre des ouvriers experts; et surtout parce que nous sommes obligés de fournir aux Alliés tout le charbon dont ils ont besoin. Pour régler les réclamations des diverses compagnies et pour fixer le prix du charbon, le Gouvernement s'appuie sur des principes si sévères, que pas une seule compagnie anglaise ne peut faire un sou de profit aux dépens des Alliés ou des Gouvernements neutres.

Le rendement du minéral de fer, pour 1917, a surpassé de 1,600,000 tonnes celui de l'année 1916. D'autres métaux, le tungsten, par exemple et nombre de teintures et de produits chimiques, que nous ne pouvions nous procurer, autrefois, que dans les pays ennemis, sont aujourd'hui manufacturés dans notre pays, grâce à notre esprit d'initiative et aux subsides généreux du

Gouvernement: nous en produisons non seulement assez pour nos propres besoins, mais nous en fournissons aussi à nos Alliés.

Lorsque l'Etat a pris le contrôle des chemins de fer et des mines, les disputes et les grèves qui ont eu lieu durant la période de transition, ont été réglées par des concessions mutuelles. Sans doute, le rendement, et le moral des ouvriers devenaient des problèmes sérieux, mais la presse ennemie en a beaucoup exagéré les effets.

"Durant les neuf mois de mon administration, les ouvriers ont travaillé beaucoup plus d'un an pour chaque jour qui a été perdu. Il a été perdu beaucoup moins d'un jour sur mille, durant ces neuf mois, par suite de disputes provenant des mécontentements, des gages, ou de difficultés quelconques. C'est une proportion de moins d'un dixième d'un pour cent: proportion que n'importe quelle maison de commerce regarderait comme presque nulle. Par conséquent, après avoir graduellement organisé toutes nos industries, nous voyons maintenant combien elles fonctionnent d'une manière si parfaite et si efficace: grâce, aussi, aux efforts loyaux et continus des ouvriers. Il s'ensuit que nous avons des quantités énormes de munitions et que nous continuons, chaque semaine, à en fabriquer assez pour faire face à toutes les éventualités de la guerre." (M. Churchill, dans un discours aux délégués des unions ouvrières américaines, 22 avril 1918.)

Voir "Britain Transformed." (Hodder, 1917); "Munitions for the Imperial Forces." Stationery Office, 1917.
 ADDISON (THOS. HON. C.) "British Workshops and the War." (Unwin, 1917).
 FOXWELL (A. K.) "Munition Lassies." (Hodder 1917)
 KENNEDY (BART.) "Soldiers of Labour." (Hodder, 1917).
 KIRKALDY (A. W.) "Industry and Finance." (Punch, 1918).
 MACKENZIE (F. A.) "British Railways and the War." (Menses Co., 1917).
 STONE (GILBERT). "Women War Workers." (Harper, 1917).
 USBORNE (H. M.) "Women's Work in War Time." (Werner Laurie, 1917).

SERVICES MEDICAUX.

Corps Médical de l'Armée Royale:

	1914.	1917.
Officiers.....	3,168	14,000
Autres rangs.....	16,330	125,000

Le Service Médical a continué à augmenter proportionnellement avec l'armée; et aujourd'hui, sa force est beaucoup plus grande que celle de toute la première Force Expéditionnaire. Une grande partie des médecins civils se sont enrôlés et font maintenant partie du Service Médical des armées.

Garde-Malades, etc. Plus de 17,000 femmes sont employées comme garde-malades; 28,000 sont employées à divers travaux dans les hôpitaux militaires.

Hôpitaux. Dans le Royaume-Uni, il y en a aujourd'hui plus de 2,000, y compris les hôpitaux militaires auxiliaires, avec au delà de 80,000 lits.

La science médicale a trouvé dans la guerre une renaissance et une opportunité. Des méthodes expérimentales de chirurgie ont été adoptées dans les cas d'urgences et ont amené des découvertes d'une extrême importance. Se préoccupant constamment de la santé des sujets jeunes et vigoureux, les médecins ont adopté une nouvelle attitude à l'égard des maladies organiques: ils s'appliquent de préférence à empêcher les maladies plutôt qu'à les traiter lorsqu'elles sont à une période avancée.

Durant les trois premières années de la guerre, 3,000 hommes de la Force Expéditionnaire sont

L'Exécutif de l'Alliance Nationale, à sa séance du 5 novembre dernier, a nommé M. Hormisdas Delorme, Secrétaire de la maison Laporte, Martin Ltée, à l'importante charge de directeur de la Société, en remplacement du regretté docteur J.-A. Lapiere, décédé le 30 septembre dernier.

Le major Hormisdas Delorme est né à Montréal le 3 mars 1871. Il fit ses études commerciales chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, et, le 6 décembre 1885, il entra au service de Sir Hormisdas Laporte qui était alors marchand de provisions. Cette maison est devenue par la suite l'importante épicerie en gros connue sous le nom de "Laporte Martin Ltée". Lors de la fondation de cette compagnie, en 1905, M. H. Delorme fut choisi comme l'un de ses directeurs et, en 1913, il succédait à son frère, feu L.-A. Delorme, comme Secrétaire de la compagnie.

Admis membre de l'Alliance Nationale à titre de fondateur du cercle St-Henri No 12, le 25 juillet 1893; il était élu, en 1902, président de ce cercle qui est l'un des plus importants de la Société. Domicilié par la suite dans le nord de Montréal, il s'intéressa à la fondation du cercle Lambert Closse No 348, paroisse St-Georges, dont il fut élu président, en 1915; il occupe actuellement la charge de substitut dans ce cercle.

Entre temps, M. Delorme s'est aussi intéressé à la milice canadienne. Après avoir suivi un cours militaire, à Québec, il obtint ses certificats d'officier supérieur dans la milice active; il occupe actuellement l'important grade de major.

Nul doute que la nomination de M. Delorme comme directeur de l'Alliance Nationale rencontrera l'approbation générale des membres, car nous croyons que l'Exécutif a été heureux dans son choix.

Le major Delorme saura certainement rendre d'importants services à la Société, étant donné sa longue expérience du haut commerce, de la finance et de la mutualité.

—L'ivresse, dit saint Bède le Vénérable, est un état d'imbécillité. Elle fait perdre la mémoire et la raison, elle trouble l'esprit, tue l'intelligence, cause la luxure, lie la langue, détruit la parole, corrompt le sang dans les veines, ferme l'ouïe, affaiblit tous les nerfs, dévore les entrailles, charge le cerveau, ôte le courage, appelle le sommeil, gêne la respiration, enduret l'âme, souille et défigure le corps, profane tout l'homme et le rend abject et méprisable.

NECROLOGIE

morts de maladie, tandis que durant la guerre du Sud-Africain, 50,000 hommes sont morts de maladie: c'est une preuve irréusable de l'efficacité du Service Médical britannique. En examinant les cas qui sont admis aux hôpitaux pour blessures, on constate que la santé de nos troupes, au pays et à l'étranger, est meilleure qu'elle n'était en temps de paix.

Le Service d'Aviation a ses propres médecins-spécialistes, qui connaissent parfaitement les problèmes de l'air et de l'adaptation de l'organisme humain et de la respiration dans les altitudes atmosphériques. Depuis que ce Service médical a été établi, le nombre des accidents fatals et des morts par causes préventives a diminué de beaucoup.*

Voir "British Medicine and the War." (British Association, 1917). "Recalled to Life." (Quarterly. Bale v. Danielson, 1917, etc.). BOWSER (THEKLA). "The Story of British V.A.D. Work." (Metrose, 1917). SCHUSTER (A.) and SHIPLEY (A. E.). "Britain's Heritage of Science." (Constable, 1917).

*En 1908, la proportion était de 300 milles pour chaque mort; en 1910, la proportion avait augmenté de dix fois; aujourd'hui, d'après les statistiques du Gouvernement Américain, la proportion est de 500,000 milles pour chaque mort. Ceci comprend les accidents mortels durant l'entraînement. Or, une fois qu'il n'est plus nécessaire d'avoir une aussi grande quantité de pilotes, qui nécessairement, ont dû être entraînés trop à la hâte, ces accidents cesseront.

(A suivre)

ACCUSES DE RECEPTION

Lewiston, Me. octobre 1918

M. A. BOURBONNIERE, Représentant L'Alliance Nationale, Etat du Maine, Lewiston, Me.

Cher Monsieur:—

J'accuse réception du chèque de l'Alliance Nationale, No 80049 au montant de \$500.00 en paiement du certificat de participation, No 15503, dont feu Emma Paradis, mon épouse, décédée le 5 ourant et inhumée le 8 de ce mois en cette ville, était porteur dans votre importante société.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments pour vous-même et les membres du Cercle Albani, de Lewiston, dont mon épouse faisait partie, pour les témoignages de sympathies que vous m'avez témoignés, et au Président-Général, membres de l'Exécutif et officiers de l'Alliance Nationale, mes sincères remerciements pour la prompte expédition des secours qui ont été payés à mon épouse durant sa longue et douloureuse maladie, comme aussi pour le chèque que je viens de recevoir.

J'ai bien l'honneur d'être votre tout dévoué

JOSEPH DION, 39, rue Knox, Lewiston, Me.

Lachine, 1 Novembre 1918

Monsieur le secrétaire de l'Alliance Nationale:

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre chèque de \$1,000.00 montant d'une police émise en faveur de mon mari, Alfred Dumesnil.

Je dois féliciter les Directeurs de l'Alliance Nationale de la célérité qu'ils ont apportée. De fait, nous vous avons fait parvenir les documents requis et deux jours après je recevais votre chèque.

Je vous remercie donc, et vous prie de me croire

Votre toute dévouée Madame Alfred DUMESNIL, 180, 2ème Ave, Lachine.

Table with columns: No, NOM, ADMISSION (Age, Cercle, Date), Cert, Cont payées, DECES (Date, Age, Cause), Médecin Examineur. Contains numerous entries of deaths and medical examinations.



M. L. N. LECLERC, M.D.
Cercle Lorette, No 468, gagnant de \$25, prix supplémentaire, tirage d'avril 1918 et d'une montre en or, concours janvier-juin 1918.



M. J.-T. TURCOTTE,
Sec.-arch. et Trésorier de l'Alliance Nationale, cercle Mercier, No 271, gagnant d'une montre en argent, concours 1 janvier-30 juin 1917.



M. Camille Pelletier,
Cercle Colbert, No 439, gagnant d'une chaîne de montre, concours avril-juin 1917.

AME DE JEUNE FILLE

L'homme est bon, déclarait Rousseau, en sortant des mains de la nature, et ses défauts ne proviennent que de l'éducation qu'il reçoit. L'homme c'est possible, quoique j'en doute un peu. Mais la femme, j'en suis sûre et je l'affirme sans hésiter.

Certes, je n'aurai pas l'injustice ou la sottise de prétendre que les femmes ont toutes les vertus et pas un défaut. Hélas! chères lectrices, nous savons toutes trop bien le contraire, et, quand nous faisons un retour, sur nous-mêmes, nous trouvons parfois bien des reproches à nous adresser. Je crois néanmoins, soit dit sans nous vanter, que nous venons au monde avec beaucoup de qualités, qu'il ne tient qu'à nous de les conserver et de les développer, et que la plupart des femmes s'y efforcent en effet.

De là vient que si l'homme a peut-être, et encore je n'en suis pas absolument certain, plus de valeur intellectuelle la femme a, sans aucun doute, plus de valeur morale. A lui, les facultés brillantes: talent, génie, vaillance. A elle, les dons plus humbles: douceur, modestie, bonté, oubli de soi. Quant à décider lequel des deux est le mieux partagé, livre à vous, chères lectrices. Mais à mon sens, pour l'usage de la vie quotidienne, le coeur l'emporte sur l'esprit. Un grand poète ou un grand artiste peut être le plus insupportable des hommes; une femme bonne rend heureux tous ceux qui l'entourent. Le plus éloquent discoure, le tableau le plus merveilleux ne valent pas un simple mot d'affection souligné d'un tendre sourire.

ADRIENNE.

NECROLOGIE — Suite.

No	NOM	ADMISSION			Cert Part	Contb payées	DECES			Médicins Examinateur
		Age	Cercle	Date			Date	Age	Cause	
2783	Mme C. Boutin	33	Madeleine de Verchères No 461	6-12-16	500	16.50	22-10-18	34	Pneumonie	A. Bourdon
2784	J.-E. Beaupré	36	St-Henri No 12	20-12-12	500	70.00	23-10-18	42	Pneumonie	J.-O.-A. Archambault
2785	Oscar Latreille	28	de Lorimier No 112	18-7-01	1000	189.20	03-10-18	45	Tuberculose pulm.	L.-A. Lacombe
2786	Armand Guy	18	Richelieu No 102	23-11-04	1000	126.69	23-10-18	32	Pneumonie	E. Campeau
2787	Georges Lambert	25	St-Flavien No 141	15-6-15	500	22.00	24-10-18	29	Broncho-pneumonie	E. LaRue
2788	Mme H. Michaud	23	Providence No 122	2-10-16	500	14.40	04-10-18	24	Pneumonie	A.-O. Trottier
2789	Louis Tardif	34	St-Victor No 134	20-11-17	500	8.80	24-10-18	34	Pneumonie	D. Roy
2790	Elie Lemire	18	Callières No 274	18-11-09	500	48.15	24-10-18	26	Typhus	L. Dubois
2791	Jos. Bouchard	19	B.P. St-Nicolas No 345	8-4-03	500	72.90	24-10-18	35	Pneumonie	N. Gingras
2792	Wilbrod Lafleur	20	Dufresne No 228	19-7-08	1000	135.30	24-10-18	31	Pneumonie	C.-D. Paradis
2793	Hormidas Cyr	29	St-Elzéar No 345	26-1-11	500	55.80	24-10-18	37	Pneumonie	A.-E. Lecavaller
2794	J.-A. Lane	23	N.-D. des Victoires No 94	26-6-96	2000	484.00	25-10-18	50	Grippe	Art. Potvin
2795	Edr Bergeron	43	St-Anastasia No 161	23-9-01	500	236.64	25-10-18	61	Grippe	I. Richardson
2796	God. Gilbert	22	St-Thomas No 246	29-8-08	1000	139.15	25-10-18	32	Pneumonie	G.-L.-A. Bellefeuille
2797	Delphis Jasmin	25	Membre détaché	1-5-15	1000	45.10	25-10-18	28	Pneumonie	I.-A. Poirier
2798	Rév. Jos Gaudette	32	Guy No 941	12-1-14	1000	79.80	25-10-18	37	Congestion pulm.	P.-A. Dansereau
2799	Alfred Borgia	36	Rivière à Pierre No 265	14-7-09	500	88.80	25-10-18	46	Influenza	P.-E. Ayotte
2800	Les St-Jacques	18	Bruchési No 135	27-12-11	1000	75.80	25-10-18	25	Pneumonie	J. Comtois
2801	Mlle Evangéline Lauzé	29	Marie-Jenna No 426	3-4-16	500	20.80	26-10-18	32	Pneumonie	A.-A. Bernard
2802	Edm. Touriény	27	St-Eulalie No 247	21-4-13	500	39.60	26-10-18	33	Grippe	J.-A. Lamothe
2803	H.-C. Martin	25	St-Elzear No 82	4-9-17	500	7.15	26-10-18	25	Congestion pulm.	J.-R. Labrecque
2804	Omer Forest	19	Montcalm No 31	3-4-98	1000	184.60	26-10-18	40	Grippe	E.-G. Courteau
2805	Alfred Moore	22	St-Stanislas d'Ascot No 200	23-11-09	500	53.50	26-10-18	31	Broncho-pneumonie	A.-H. Martel
2806	Henri Frenette	23	St-Narcisse No 362	8-7-13	500	37.80	26-10-18	29	Grippe	P. Baril
2807	F.-X. Brazeau	36	Richelieu No 192	11-5-98	1000	258.68	27-10-18	50	Pneumonie	E.-C. Campeau
2808	Victor Brunet	36	St-Anne de Bellevue No 7	18-5-94	1000	334.23	27-10-18	60	Maladie de cœur	L.-N.-F. Cypriot
2809	Albert Laperle	18	B.P. Mont-Carmel No 158	11-10-10	500	52.80	27-10-18	27	Pneumonie	J.-O. Brodeur
2810	J.-A. Desfosés	21	St-Anne de Danville No 76	21-6-11	500	50.70	27-10-18	29	Pneumonie	G. Letendre
2811	Joseph Laplante	38	B.P. Yamaska No 354	30-4-98	500	156.60	27-10-18	60	Endocardite	Pierre Bergeron
2812	Roméo Arcand	18	St-Casimir No 82	27-4-08	500	50.70	28-10-18	29	Broncho-pneumonie	P. Dolbec
2813	Donat Caron	24	St-Vincent No 42	27-10-14	1000	52.80	28-10-18	28	Pneumonie	F. Leflis
2814	Phil. Rousseau	20	St-Paul de G. Mère No 165	9-6-05	500	57.46	28-10-18	33	Broncho-pneumonie	P. Quesnel
2815	L.-C. Portelance	28	Gronddines No 185	3-3-07	49.35	98.70	29-10-18	43	Grippe	E. Archambault
2816	Laurent Génio	22	St-Raymond No 96	15-3-16	1000	35.65	29-10-18	24	Influenza	J. Desrochers
2817	Joseph Lefebvre	19	Montebello No 55	17-7-02	500	49.95	29-10-18	29	Pneumonie	L.-J. Barolet
2818	Adonias Ouinnet	23	St-Elzear No 345	4-7-12	500	37.50	29-10-18	29	Pneumonie	Roch Despatie
2819	Alex. Sénécal	34	Membre détaché	3-5-01	500	118.01	29-10-18	52	Cancer d'estomac	H. Campeau
2820	Mgr F.-X. Piette	30	Joliette No 17	25-1-08	500	52.65	29-10-18	41	Pneumonie	J.-C. Bernard
2821	Philias Dumas	25	Argenteuil No 84	1-3-16	500	20.16	29-10-18	28	Pneumonie	Alex. Rodrigue
2822	Jos. Lemyre	25	Maskinongé No 39	31-8-97	1000	211.42	29-10-18	46	Pneumonie	L.-T. Caron
2823	Alb. Beaujeu	33	Joliette No 17	27-2-08	1000	185.60	30-10-18	44	Fracture du crâne	J.-C. Bernard
2824	Mlle F. Villeureux	20	Grand Mère No 411	2-5-17	500	11.05	30-10-18	22	Pneumonie	F. Paquin
2825	Lucien Massicotte	30	Trifluvion No 124	20-6-98	1000	235.32	30-10-18	51	Pneumonie	L.-O. Benoit
2826	J.-E. Beauchamp	22	B.P. L'Annonciation No 34	25-5-07	500	69.45	31-10-18	27	Grippe	Côme Cartier
2827	Nérée Morin	25	Lafayette No 230	1-12-17	1000	12.50	31-10-18	27	Pneumonie	J.-N. Choquette
2828	J.-Alp. LeClerc	26	B.P. Rimouski No 139	10-6-12	500	29.90	31-10-18	33	Pneumonie	M.-A. Drapeau
2829	Edm. Coubut	25	B.P. de Belmont No 391	10-1-18	1000	11.25	31-10-18	26	Pneumonie	J.-O. Dufresne
2830	Ans. Lemieux	28	St-Henri No 12	25-7-92	1000	271.40	1-11-18	53	Pneumonie	J.-O.-A. Archambault
2831	Nap. Boucher	33	St-Ephrem de Tring No 136	15-10-17	500	15.75	1-11-18	34	Broncho-pneumonie	A. Roy
2832	Rév. J.-W.-A. Carrier	32	Laval No 21	18-1-11	1000	130.20	2-11-18	40	Pneumonie	Jos. Guérard
2833	Delphis Moreau	18	St-Apollinaire No 187	8-3-15	500	28.60	2-11-18	23	Grippe	E. Beaudet
2834	L.-E. Banville	24	Restigouche No 242	19-6-12	500	46.20	2-11-18	30	Pneumonie	L.-G. Pinault
2835	Elz. Mercier	22	Mason No 130	19-8-14	500	30.00	3-11-18	26	Grippe	H. Vias
2836	Théo. Arpin	27	St-Jean No 78	25-2-02	1000	161.85	4-11-18	35	Gastrite	S.-H. Brossseau
2837	Jos. Lefrançois	42	St-Rémi No 106	9-6-94	1000	462.92	4-11-18	71	Arthritisme	A.-T. Côté
2838	Jos Slevan	34	B.P. St-Sacrement No 69	7-10-03	1000	204.12	5-11-18	50	Pneumonie	A. Touchette

ACCUSES DE RECEPTION

Montréal, 6 novembre 1918

M. Geo. Monet,
Secrétaire général de l'Alliance Nationale.
Cher Monsieur:
J'ai remis, aujourd'hui à Madame Fabiola Ladouceur le chèque No 71964 au montant de \$1002.14, en règlement du certificat de participation No 46768 au montant de \$1000.00 que feu son mari J.-Ernest Giroux détenait dans l'Alliance Nationale, plus la somme de \$2.14 qui lui était due pour bénéfices en maladie, au moment de son décès.

Mme Giroux me charge de vous remercier bien sincèrement pour la promptitude avec laquelle vous avez réglé sa réclamation, car les documents vous ont été fournis le 4 novembre et le 6 je recevais le paiement.

Adélaré CONSTANTIN
Trésorier,
Cercle St-Edouard, No 126.

Marieville, P.Q. 7 novembre 1918

M. Alf. St-Cyr,
Trésorier Général.
Cher Monsieur:
Ci-inclus je vous renvoie le certificat portant le reçu de la bénéficiaire Dme J.-E. Ostiguy. Le confrère défunt était porteur de plusieurs assurances dans différentes sociétés mutuelles et Cies à stock et l'Alliance Nationale a été la première à s'acquitter de la réclamation due en vertu du certificat ci-joint. C'est d'ailleurs la remarque que m'a faite M. le Notaire de Madame Ostiguy.

Je vous prie d'agréer, Monsieur,
Veuillez me croire, Monsieur,
Votre tout dévoué
J.-Ernest.-A. PRIMEAU, M.D.

NECROLOGIE — Suite.

CONSEIL GENERAL ETAT FINANCIER AU 30 NOVEMBRE 1918

Table with columns: No, NOM, ADMISSION (Age, Cercle, Date), Cert Part, Cont. payées, DECES (Date, Age, Cause x), Médecin Examineur. Lists names and dates of death for various members.

Caisse d'Assurance-Vie Recettes. Contributions, \$31,815.37 Intérêts, \$12,428.00. Balance au 31 octobre 1918. \$44,243.37

Débourssés. Bénéficiaires de membres décédés, \$99,500.00. Invalides, \$750.00. Remboursement cont., \$193.66 Divers, \$71.95.

Caisse des Malades. Recettes. Contributions, \$9,432.36 Intérêts, etc., \$12,175.00. Balance au 31 octobre 1918. \$21,607.36

Débourssés. Indemnités, \$20,963.55. Remboursement cont., \$13.06 Divers, \$20,963.55.

Caisse d'Épargne des Cercles. Recettes. Intérêts, \$54.00. Balance au 31 octobre 1918. \$12,301.49

Débourssés. Capital, \$30.00 Intérêts, \$1.52. Balance au 30 novembre 1918. \$31.52

Caisse Générale. Recettes. Caisse d'assurance-vie et des malades (5%) Rétribution, \$2,303.30. Dts & Hon., \$174.50. Revue, Fournitures, \$98.30. Intérêts, \$24.95 Dépôts Re prêts, \$0.30. Assurance Officiers, \$1.50 Loyer Immeuble \$75.00 Amendes \$88.00. Fonds de secours, \$1.71 Frais auditon, \$55.00. Divers, \$759.33. Six lires cont. assurance-vie, \$69.50. Cot. B.P. et cis \$83.60 cot. M.D. et spéciale \$291.75.

Débourssés. Salaires Officiers, \$1,294.98 Employés, \$1,190.59. Perc. \$47.40. Frais Voy. Off. \$23.60. Licences, \$1.50. Loyer, Papeterie, \$18.80 Poste, Fournitures, \$25.00 Organisation, \$2,749.11. Revue, Mobilier \$215.50. Frais légaux, \$215.50. Taxes, etc. immeuble, \$225.53 Eclairage, Inspection, \$304.29 Hon. examens, \$41.00. Ass. Gar. Off. Cl. & B. P. Remboursement, \$106.00. Dépenses diverses bureau, \$62.85 Divers, \$398.55.

Balance au 31 octobre 1918. \$6,947.72. \$4,604.71. \$11,412.43

Balance au novembre 1918. \$6,877.60. \$4,534.85. \$11,412.43

Caisse d'assurance-vie. Recettes. Caisse des Malades. \$2,774,142.91. Caisse Générale. \$485,659.18. Caisse d'Épargne des cercles. \$4,534.83. Surplus de remises. \$12,369.97. Total. \$7,136,736.83

Placement des Fonds. Prêts sur certificats. \$112,739.20. Fabriques. \$14,889.20. Municipalités Scolaires. \$5,575.27. Prêts hypothécaires. \$308,327.50. Banques. \$2,363,093.93. Equipes. \$65,472.20. Immeuble. \$262,769.88. Emprunt de guerre. \$3,303,467.24.

Moins avançé par Banques pour compléter Prêts. \$26,189.00. Attesté à Montréal, ce 30 novembre 1918. \$3,277,278.24. Certifié correct. ALFRED ST-CYR, Trés.-Gén.

O. BOURDON, J.-A. MIGNON AULT, Vérificateurs.

ANNUITE AUX VIEILLARDS [70 ans] CERTIFICAT DE PARTICIPATION

Table with columns: NOM, ADMISSION (Cercle, Age, Date), Cert. Part., Cont. Payées, Annuité ou Règlement, Mon-payé, Echéance. Lists names and their participation details.

ACCUSE DE RECEPTION.

Longueuil, 1er décembre 1918.
M. Alf. St. Cyr, Trésorier-général,
Alliance Nationale, Montréal.
Monsieur le Trésorier-général,

J'ai l'honneur d'accuser réception des chèques en paiement des réclamations faites à la suite de la maladie et du décès de mes neveux Ulric et Hervé Hébert. J'ai immédiatement transmis ces chèques aux intéressés.

Vous voudrez bien accepter pour vous et les autres officiers de l'Exécutif, les plus vifs remerciements des bénéficiaires et ceux de votre humble serviteur, pour la célérité et l'équité avec lesquelles vous avez fait droit à ces réclamations.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le Trésorier-général,

Votre dévoué serviteur,
JOSEPH HEBERT, Président,
Cercle Lemoine No 211, Longueuil.

CERCLES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le nom de la ville ou de la paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Les noms des omtés ne sont indiqués que dans le cas où des paroisses portent le même nom dans plus d'un comté.

Quant aux officiers, s'ils demeurent dans la paroisse où le cercle a son siège d'affaires, on ne mentionne pas leur adresse.

ABREVIATIONS.—Cl. signifie cercle; Sb. P. G., Substitut du P.G.; S.-A., Sec.-archiviste; T., Trésorier; Md.-E., Médecin-examinateur.

Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par année par ligne ou partie de ligne d'imprimé.

- No 1—Cl. ST-JOSEPH, Montréal, J. B. Dussault, Prés., 1618 St-Denis, Z. Lefebvre, Md.-E., 124 Cherrier; O. Bourdon, S.-A., 201 Versailler; Z. Lemoine, T., 2025 Queen, R. 2e et 4e juv., 8h. p.m. sous-sol église St-Joseph.
- No 3—Cl. BEAUX-HOIS, Jos. Fortier, S.-A.; André Leduc, T. Réunion. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle Vachon.
- No 6—Cl. SACRE-CŒUR, Montréal, J. H. Cousineau, Chapelain; F. Blanchard, Sub. P.G., 698 Cartier; J. G. Mousseau, Prés., 1393 St-Hubert; J. O. Pesant, S.-A., 907 Ontario Est; W. Dufrancq, T., 456 Plessis; Yvon Laurier, Md.-E., 174 Maison-neuve, Réunion. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle St-Vincent de Paul.
- No 8—Cl. ST-PIERRE, Montréal, Théo. Bénard, S.-A., 2314 St-Denis; J.-A. Mignault, T., 1390 St-Hubert. Réunion. 2e et 4e juv., 8h. p.m., 235 Bénédict.
- No 9—Cl. STE-GENEVIEVE, Co. Jacq-Cartier, Aldéric Boileau, S.-A. Isle Bizard; Hyacinthe St-Pierre, T. Réunion. dern. sam., 7h. p.m. salle Libersan.
- No 10—Cl. ST-CHARLES, Montréal, A. Lachapelle, Prés., 248 Centre; Alex. Bourdon, Md.-E., 94 Laprairie; N. Bédelle, S.-A., 601 Centre; S. Laprade, T., 572 Centre. Réunion. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 604 Centre.
- No 12—Cl. ST-HENRI, Montréal, J.-E. Perras, Prés., 1001 St-Antoine; La Desrosiers, S.-A., 2 av du Dépt.; J.-A. Côté, Prés., 152 Agnès; J.-A. Charbon, Md.-E., 2750 Notre-Dame. Réunion. 2e et 4e juv., 8h. p.m., 1892 Notre-Dame O.
- No 22—Cl. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths. Durinin, T. Réunion. dern. ven., 7h. p.m., salle Durinin.
- No 24—Cl. NOTRE-DAME DE LA GARDE, Isle Perrot, Joseph Lalonde, S.-A.; W. Fidon, T. Réunion. 3e dim., 2 1/2h. p.m., bureau de M. Larocqué.
- No 25—Cl. LAROCQUÉ, Sherbrooke, J. Choquette, S.-A. et T., boîte 135. Réunion. 3e juv., 7.30h. p.m., 73 rue King.
- No 26—Cl. ST-LOUIS DE TERRIBONNE, M. l'abbé J. Comtois, chapelain, Art. Sancierier, Prés.; Léon Forget fils, S.-A. Onias Martel, T. Réunion. 2e et 4e mar.
- No 29—Cl. HOCHELAIX, Montréal, J.-T. Surprenant, S.-A. 10 Av. Laurendeau; W. Desjardins, T., 191 Stadacona Réunion, 2e et 4e mar., 8h. p.m., 1597 Ste-Catherine Est.
- No 31—Cl. MONTCALM, St-Jacques l'Ascension, Ulric Munn, Prés.; Eug. D. Forest, S.-A.; Henri Cloutier, T. Réunion. dern. dim., 8h. p.m., salle publique.
- No 37—Cl. CONTRECEUR, Alb. Charron fils, S.-A.; Mose Martin, T. Réunion. dern. lun., chez M. le Président, 7 1/2h. p.m.
- No 46—Cl. RIGAUD, Ubald Séguin, S.-A.; Jos. Laflêur, T. Réunion. dern. dim. après vêpres, 4h. p.m., Hôtel-de-Ville.
- No 49—Cl. JACQUES CARTIER, Lachine, J. S. A. Ashby, S.-A., 15, 19e Av.; Robineau Frs., T., 23, 15e Av. Réunion. 2e mar., 8h. p.m., salle St-Joseph.
- No 50—Cl. ST-GUILLEUME, François Tallon, S.-A. L.-A. Gauthier, T. Réunion. 3e dim. 7h. Salle publique
- No 64—Cl. ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co. Châteauguay, J.-E. Droz, S.-A.; Stanislas Crête, T. Réunion. dern. jeu., 7h. p.m., salle du Conseil

- No 58—Cl. STE-JUSTINE, Rue. Brés., S.-A., N. Déard, T. Réunion. d. rn. dim., 8h. p.m., chez M. Jos Villeneuve.
- No 64—Cl. N.-D. de HULL, J.-A. Baril, S.-A., 84 Laval; Henri Bélanger, T., 119 Principale. Réunion. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 119 Principale.
- No 66—Cl. LAPRAIRIE, Alph. Duranceau, S.-A.; Elphège Gravel, T. Réunion. 4e lun., chez M. Dam. Gravel, 8 h.
- No 67—Cl. ST-HYACINTHE, Hor. St-Germain, N.P., S.-A. 93 Mondor; Eug. A. St-Jean, T., 84 1/2 Mondor; Ulric Jacques, Md.-Ex., 98 Mondor. Réunion. 1er et 3e mer., 8 1/2 Mondor.
- No 72—Cl. ST-BARTHELEMY, Rév. Régis Bonin, Chapelain; Jos. Lafontaine, Sb. P.G.; Barthélemy Plante, Prés.; E. Landry, Md.-E.; Chs L'Heureux, S.-A. et T. Réunion. 1er dim., après grand messe.
- No 78—Cl. ST-JEAN, Lionel Grégoire, S.-A.; 11 St-Jacques; A.-E. L'Ecuyer, T., 46 Jacques-Crozier. Réunion. 2e mar. et dern. jour du mois, 8h. p.m., salle Grégoire.
- No 82—Cl. ST-CASIMIR, J.-Erm. Carrier, S.-A. et T. Réunion. 2e et 4e dim., 7.30h. p.m., salle Lacroix.
- No 101—Cl. de la BEAUCE, St-Georges, Co. Beauce, S. Paquet, S.-A.; Joseph Gagné, T. Réunion. dern. dim., à la salle publique, 1.30h. p.m.
- No 107—Cl. ST-CYPRIEN, Naperville, J. E. McNeil, S.-A. et T. Réunion. 4e lun., 7h. p.m.
- No 108—Cl. CHAMPLAIN, Québec, Rév. Adél. Turmel, chapelain; Alfred Chimo, Sb. P.G., 29 St-Augustin, L. H. Noireau, Prés., 60 D'Aiguillon; Ferd. Coté, V.-P., 42 Lavigne; Henri Routhier, S.-A., 132 St-Pierre; J.-E. Roudeau, T., 80 Av. des Erables. Réunion. 2e et 4e mar., 8.30h. p.m. 180 Richelieu.
- No 112—Cl. de LORIMIER, Montréal, Geo. Gravel, Prés., 1165 Bourdoux; Mal. Paquette, S.-A., 169 Drolet; F. Alarie-T., 42 Lanaudière; J. R. Picard, Md.-E., 123D Christophe Colomb. Réunion. 2e et 4e juv., 8h. p.m., au No 598 Papineau.
- No 116—Cl. N.-D. de GRANBY, Alex. Ménard, S.-A.; P.-A. Peltier, T. Réunion. dern. mar., 7.30h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.
- No 119—Cl. ST-TITE, Abbé J.-B. Grenier, curé, chap.; Abbé J.-C. Grenier, vic., Sb. P. G.; J.-J. P. Lacombe, T., L.-N.-E. Lacourtière, Md.-E. Réunion. 3e dim., 8h. p.m., salle Jacob.
- No 124—Cl. TRIFUILLON, Trois-Rivières, Pierre Leclerc, S.-A., 146 St-Olivier; L.-G. Jourdain, T., bureau de poste, Réunion. 4e mar., 8h. p.m. salle de la C. O. C.
- No 125—Cl. STE-GENEVIEVE DE BATICAN, Rév. M. le curé J.-A. Lesieur, chapelain; Donat Baubeau, Sb. P. G.; J.-A. Trudel, Prés.; Alex. Velleux, S.-A.; O. Duval, T.; F.-X. Baril, Md.-E. Réunion. 4e dim., après grand messe, à la salle St-Jean-Baptiste.
- No 126—Cl. ST-EDOUARD, Montréal, L.-G. Leclerc, Prés., 2279 St-Denis, Tél. St-Louis 3223; T. Rabelle, S.-A., 3043 Henri-Julien; Adélard Constantin, T., 1182 de St-Valier, Tél. St-Louis 4797. Réunion. 2e et 4e mar., 7.45 de St-Valier, 8h. p.m.
- No 127—Cl. OL. Rn., Montréal, I. L. Reid, Prés.; Elphège Marier, 2144 St-Jules; Edouard Authier, T., 400 Rachel, Est; Omer Noel, Md.-E., 831 St-Hubert. Réunion. 3e mer., 1061a rue St-André, 8h. p.m.
- No 140—Cl. CHICOUTIMI, D. V. Morrier, S.-A.; Alf. Morrier, T. Réunion. 1er ven., Bureau La Cie de Pulpe de Chicoutimi.
- No 141—Cl. ST-FLAVIEN, (Lotbinière), J. G. Roy, Prés., Eug. LaRue M. D., S.-A. et T. Réunion. dern. dim., 1h. p.m. au bureau du Trés.
- No 149—Cl. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal, E.-A. Desroches, S.-A., 119 Boyer; R.-F. Lanchance, T., 543 Coloniale P. Barrette, Md.-E., 1051 St-Denis. Réunion. 2e et 4e vend., 777 Henri-Julien, 8h. p.m.
- No 154—Cl. TACHE, Winnipeg, Man. J.-A. Rhéaume, S.-A., T., 524 Stiles. Réunion sur convocation par avis.
- No 155—Cl. L'ÉPIELLIER, Man. Jos. Côté, Prés.; Art. Laviolette, Sb.-P.; Eug. Desautels, S.-A. et T. Réunion. 2e mar., 8h. p.m., salle municipale.
- No 158—Cl. LECLERC, Woonsocket, R. J. James Fontaine, S.-A., 628 Clinton; J. B.-A. Savard, T., 378 Park Place. Réunion. 1er et 2e dim., 2h. p.m., salle Eagle, rue Main.
- No 160—Cl. VERDUN, J.-A.-A. Leclair, S.-A., 496 ch. La-salle; Edgar St-Onge, T., 1371 Gertrude. Réunion. 3e mar., 1329, rue Wellington.
- No 162—Cl. STE-SCHOLASTIQUE, Jos. Savage, S.-A.; S. Lamache, Md.-E., et T. Réunion. dern. merc., au bureau du Dr Lamache, 8 h. p.m.
- No 163—Cl. DOLLARD, Montréal, H. Benoit, Prés., 340 Charon; L. C. Fontaine, S.-A. et T., 951 Wellington, Verdun. Réunion. 3e mer. p.m., 288 Charon.
- No 171—Cl. CREMAZIE, N.P. A. Gaudry, S.-A., 1790 St-Dominique; J.-H. Girard, P. T., 11 Laurier Est; Dr J.-A. Rouleau, 70 Villeneuve O. Réunion. 2e et 4e mar., 8h. p.m. chez les Marchands, 8h.
- No 173—Cl. CONTANT, Montréal, Jos. A. Gaudreau, Prés., 2275 St-Hubert; Cl. St-Jacques, T., 728 Papineau; Henri Riendeau, T., 57 Mentana; J.N. Picotte, Md.-E., 201 St-Hubert, Tél. E. 1151. Réunion. 2e et 4e mar., 56f de Montigny Est. 8.30h. p.m.
- No 174—Cl. ST-JEAN DE LA CROIX, Montréal, Oseas Colombe, Prés., 3078 Berrit; H. Paradis, S.-A. et T., 2555 St-Dominique. Réunion. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle du collège, 21 St-Zotique.
- No 179—Cl. ST-CAMILLE, Co. Wolfe, Anatole Beaulieu, S.-A. et T. Réunion. dern. dim., salle publique, après la messe.
- No 182—Cl. RACINE, Weedon, Naopoleon Mercier, S.-A. et T., J. P. C. Lemieux, Md.-E. Réunion. 3e sam., salle Mercier, 7.30h.
- No 183—Cl. ST-PROSPER, Co. Champlain, Albert Gravel, S.-A.; Isidore Houde, T. Réunion. dern. dim., 11 1/2h., à l'Hôtel St-Prosp.
- No 186—Cl. ST-ALPHONSE, Theford Mines, C.-S. Vallancourt, S.-A. et T. Réunion. dern. dim., salle Gagnon, 12.30 h. p.m.
- No 187—Cl. ST-APPOLINAIRE, Emile Rouseau, S.-A. Art. Croteau, T. Réunion. dern. dim., salle Lafleur, 1.30h. p.m.
- No 189—Cl. ST-DESIRE, Black Lake, C.-D. Paradis, Prés. et Md.-E., A. Gagner, V.-P.; David Champagne, S.-A.; J.-R. Ouellette, T. Réunion. 3e dim., salle des Foresters, 1h. p.m.
- No 195—Cl. DUMOULIN, Yamachiche, Art. Villeneuve, S.-A. et T. Réunion. 3e lun., 7h. p.m. salle Villeneuve.

- No 200—Cl. ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner, Théod. Goyette, S.-A.; Euclide Gosselin, T. Réunion. 3e dim., après la messe, salle des commissaires d'écoles.
- No 207—Cl. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe, J.-O. Vézina, S.-A.; L.-E. Chartron, T. Réunion. 4e dim. à 11.30h. a.m., à la salle publique.
- No 209—Cl. COURCELLES, Nap. Brousseau, S.-A. et T. Réunion. dern. dim., 3h. p.m.
- No 210—Cl. ST-VITAL, Lambton, Elzéar Devaux, S.-A. et T. Réunion. 3e dim., à la salle publique, 11 h. a.m.
- No 213—Cl. ST-ROCH, Co. L'Assomption, J.-C. Gibeau, S.-A. et T.; J.-A. LaRèche, Md.-E. Réunion. 2e et 4e mar., après vêpres chez le Secrétaire.
- No 216—Cl. IBERVILLE, H. Primeau, Prés.; J.-R. Courtemanche, 60 rue Napier, S.-A. et T. Réunion. 3e dim., après grand messe, salle Aqueduc.
- No 224—Cl. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire, Art. Laprise, S.-A. et T. Réunion. 3e dim., 8h. p.m., école catholique, village.
- No 230—Cl. LAFLECHE, (Chutes Shawinigan) Idéage Emond, S.-A. et T. Réunion. dern. lun., 8h. p.m., salle de l'Hôtel de ville.
- No 232—Cl. ST-AMBROISE, Loretteville, P.Q. M. Théo. Blanchet, S.-A. et T. Réunion: dernier merc. 8h. p.m. à la salle Papeau.
- No 233—Cl. d'YOUVILLE, Sherbrooke, H.-N. Briën, Prés., 86 King, Alb. C. Demers, S.-A. et T., 734 King. Réunion. 2e dim., 1.30h., au bureau de la Cie des Frères Funéraires, 77 King.
- No 235—Cl. CO. ROBERTVAL, Ashbestos, J.-O.-A. Delisle, S.-A.; Gédéon Boisvert, T. Réunion. 3e dim. après la messe, H-tel de Ville.
- No 236—Cl. de FEAUJEU, Wotton, Ulric Turcotte, S.-A. et T. Réunion. 3e dim., à th. salle publique.
- No 244—Cl. ST-PIILIPPE, Windsor Mills, J. Vézina, Fournier S.-A. et T. Réunion. 4e mar., 11h. a.m., salle Leclerc.
- No 246—Cl. ST-THOMAS, Compton, Mame Nap. Marin, S.-A. et T. Réunion. 3e dim., 11.30 a.m., chez le secrétaire.
- No 263—Cl. ARTHABASKA, A.-A. Picher, S.-A.; Gustave Picher, T. Réunion. 3e ven., 7.30 h.p.m., bureau de Perreault et Perreault.
- No 265—Cl. RIVIERE-A-PIERRE, Chs. Blackburn, S.-A. et T. Réunion. dern. dim., 2h. p.m., chez le Trés.
- No 284—Cl. ST-PIERRE, Co. Chicoutimi, Alf. Vézina, S.-A. et T. Réunion. dern. lun., à 8h., chez M. Alf. Vézina.
- No 302—Cl. OKA, Adolphe Chénier, S.-A.; J.-W. Ouhmet, T. Réunion. 4e juv., 8h. p.m., au collège.
- No 311—Cl. VILLERAY, Montréal, Armand Morin, S.-A., 2624 Chateaubriand; J. P. Beauceau, T., 2611 Chateaubriand, Réunion. 4e mar., à 8h. p.m., salle Lachance, rue de Chateaubriand.
- No 318—Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.-B. Stan. Blanchard, S.-A.; Mathias Comeau, T. Réunion. 3e dim., 4h., p.m., salle à Dalhousie.
- No 320—Cl. DUQUETTE, Montréal, Hector Charrette, S.-A., 383 Mont-Royal et R. Millette, T., 1136 Ste-Elizabeth Réunion. 4e juv., 8h. p.m. 149 Be ri.
- No 325—Cl. MOREAU, St-Marc, Co. Verchères, Clovis O. Sénécal, S.-A. et T. Réunion. 1er dim., après la messe, salle publique.
- No 342—Cl. ST-ARSENIE, Montréal, Théo. Trudel, S.-A. et T., 922 de St-Valier. Réunion. 1er et 3e mar., 8h. p.m., 632 Bé-anger.
- No 330—Cl. DUHAMEL, Rapide de l'Original, Ern. Charette S.-A. et T. Réunion. 2e lun., 7.30h. p.m., chez M. E. Charette.
- No 335—Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal, J.-A. Bertrand S.-A. et T.; 4046 de Avenue, Rosemont Réunion 2e lundi, 8h. salle Miller, 1860 Masson.
- No 338—Cl. LA TUQUE, Co. Champlain, Hild. Cantin, S.-A., et T. Réunion. 2e dim. après la grand'messe à l'Hôtel de Ville.
- No 340—Cl. GUGUES, L'abbé P.-A. Montet, S.-A., Henri Côté, T. Réunion. 2e lun., 7.30h. p.m., salle Nuno.
- No 341—Cl. GUAY, Montréal, A.-T. Gartiépy, Prés., 2159 Papineau; C. E. Girard, S.-A., 2417 Papineau; Dr L. W. Beauregard, T., 1003 boulv. Rosemont. Réunion. dern. lun., salle St-Jean-Berchmans.
- No 342—Cl. N.-D. de GRACE, Montréal, Jos. Bélieuse, S.-A. 687 Colborne, René Gohier, T., 606 Colborne. Réunion. 2e dim. 8h. p.m., Sacristie de l'église N.-D. de Grâce.
- No 344—Cl. de la VERENDRYE, Ste-Agathe, Man. Martial Fenez, S.-A. et T.; E. Lemieux, Md.-E. Réunion. dernier dim., après la messe, salle publique.
- No 347—Cl. LA PÉRADE, Ste-Anne de la Pérade, Z. Paquin, S.-A. et T. Réunion. 3e dim. après la messe, bureau du Trés.
- No 349—Cl. ST-SACREMENT, Lachine, Louis. Co. Montbriond, S.-A., 36 Ste-Catherine; A. Montbriond, T., 36 Ste-Catherine. Réunion. 3e ven., 8h., salle paroissiale.
- No 364—Cl. ST-PAUL des METIS, Alberta, J.-C. Thérien, S.-A. et T. Réunion. dern. dim., après la grand'messe, à l'Hôtel de Ville.
- No 365—Cl. BEAUDIN, Montréal, Chs Lapointe, S.-A., 2336 Montée St-Michel; Dr J.-E. Marion, T., et Md.-E., 2815 Dandaraud. Réunion. 3e lun. 8h., sous-basement église St-Solange.
- No 368—Cl. N.-D. des VII Allègresses, Trois-Rivières, Qué. Léo. Charbonneau, 435 Ave Lavolette, S.-A.; Paul Caron, 487 St-Maurice, T. Réunion. 4e mar., 8h. p.m., sous-basement église paroissiale.
- No 369—Cl. FERLAND, Ste-Justine de Langevin, P. Q., M. Antonio Poulin, S.-A. et T. Réunion. dernier dim., 2h. p.m., Salle du cercle d'Amusements.
- No 378—Cl. JEANNE MANCE, Montréal, Mme F. Poupard, T., 1015 St-Hubert. Réunion. 3e merc. 8h. à 395 av. Viger.
- No 385—Cl. LABERGE, Montréal, Arthur Piché, S.-A., 3291 Hôtel de Ville; Eug. Frier, N.P., T., 2664 St-Denis. Réunion. 4e lun. salle en arrière de l'église, 8 p.m.
- No 402—Cl. de LAMORICIERE, St-Paul de Chester, J.-Ern. Auger, Md.-E., S.-A. et T. Réunion. 3e dim., 8h. p.m., à la salle J.-B. Leblanc.
- No 409—Cl. CLAIRE D'ASSISE, Trois-Rivières, Mme D. Gaudette, 172 Ste-Julie, S.-A. et T. Réunion. 3e mar., 7.30h. p.m., sous-sol église N.-D. des VII Allègresses.
- No 411—Cl. GRAND-VEVERE, Mlle Gabrielle Laberge S.-A. et T. Réunion. 4e merc., 7.30h. p.m., salle Gagnon.
- No 424—Cl. CASAULT, St-Camille, comté de Belchasse, Etienne Valières, S.-A. et T.; J. O. H. Fiset, Md.-E. Réunion. 3e dim., 2.30h. p.m., sous-basement de la sacristie.

DROIT D'ENTREE POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ALLIANCE NATIONALE:

Pour un certificat de \$1000 ou moins	\$2.00
" " " " 2000	2.50
" " " " 3000	3.00
" " " " 4000	4.00
" " " " 5000	5.00

DROIT D'INSCRIPTION A LA CAISSE DES MALADES:

Simple bénéfices	\$.50
Doubles bénéfices	1.00

CONDOLEANCES.

Les membres des cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

Cl. Maskinongé No 39.—A M. Denis Plante, à l'occasion du décès de son épouse; à M. J.-B. Croisetière, à l'occasion de la mort de son fils Joseph; à la famille de M. Joseph Lemyre, à l'occasion du décès de ce dernier; à la famille de M. Félix Gonveville, à l'occasion du décès de Mme Ant. Marineau.

Cl. Champlain No 108.—A la famille de M. Louis Charland, à l'occasion du décès de ce dernier; à la famille de M. Siméon Caron, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cl. St-Edouard No 126.—A M. J.-L.-A. Vermette, à l'occasion du décès de sa fille; à M. E. Dufresne, à l'occasion du décès de sa belle-sœur; à M. G.-H. Connolly, à l'occasion du décès d'un membre de sa famille.

Cl. Duquette No 320.—A la famille de M. le docteur Aug. Mathieu, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cl. Lavallée No 343.—A M. E. Bousquet, à l'occasion du décès de son père.

Cl. Marguerite de France No 430.—A Mme S. Brisson, à l'occasion du décès de son frère et de sa sœur; à Madame Mayer, à l'occasion du décès de sa sœur.

ERRATA.

Dans le numéro de décembre, dans le relevé du concours du 1er janvier au 30 juin 1918, une erreur s'est glissée. Notre confrère, M. L.-P. Loranger, trésorier du cercle Notre-Dame du Cap, No 196, est indiqué comme ayant présenté 13 membres et comme ayant gagné une montre en argent quand, en réalité, il avait présenté 18 membres et gagné une montre en or.

Nous tenons à faire cette rectification afin de rendre justice à ce distingué et dévoué confrère du cercle Notre-Dame du Cap.

VERS NOS TERRES NEUVES

Le territoire colonisable de la province de Québec est illimité pour la présente et la future génération. C'est par millions que l'on compte les acres de terre propice à la culture dans la plupart des régions nouvelles ouvertes à l'activité des défricheurs, mais faute d'une administration tutélaire, ce patrimoine se développe à peine, et le surplus de la population rurale des vieilles paroisses se déverse à grands flots dans les villes, où il accroît le nombre des consommateurs et malheureusement aussi, la classe des miséreux.

On a dit du peuple canadien-français qu'il est avant tout un peuple agricole et qu'on ne saurait trop l'encourager à s'occuper de l'agriculture providentielle. C'est bien en vain qu'on essaie de réaliser, et, à moins d'une réaction énergique contre l'exode de campagnes, on verra classés bientôt parmi les peuples miséreux. Montrons à ce propos les chiffres de l'"Annuaire Statistique" de Québec.

On lit dans cet ouvrage qu'en 1916, date où s'arrête la statistique officielle de la province, notre population urbaine était de 1,157,183 âmes, contre 1,152,244 de population rurale, soit une différence de 4,939 âmes en faveur de la population urbaine. Et cet excédent a dû certainement s'accroître depuis, car la guerre et ses industries ont continué de prélever, en hommes, un fort impôt dans tous nos districts ruraux.

C'est donc la rupture de l'équilibre qui est en train de se produire entre la classe des producteurs et celle des consommateurs. Et nous sommes menacés de perdre nos droits au titre de peuple agricole, quand nous avons de si vastes et riches domaines qui réclament nos bras, mais restent inexploités.

Le chef du Bureau des Statistiques cherche à expliquer cet étrange phénomène dans le fait que des communications plus faciles s'établissant dans toutes les parties de la province, de nouvelles industries se développent et créent par là même des groupements. Très bien si ces groupements sont le produit de la décongestion des villes, mais très regrettable s'ils sont la conséquence du dépeuplement des campagnes.

De tout temps les villes, avec leurs artifices trompeurs, ont exercé une fascination sur les campagnes. C'est pour cette raison, entre autres, que, dans une province agricole comme la nôtre, le pouvoir public devrait s'efforcer de retenir au sol les cultivateurs, de diriger vers les terres neuves le surplus de la population agricole, de la détourner des trop séduisants sentiers qui la mènent aux usines. Pour cela, il importe de créer aussi des communications faciles dans les régions de colonisation et d'y établir des conditions d'existence d'un attrait plus réel que celles que les désertereurs du sol rencontrent ordinairement dans les agglomérations urbaines.

C'est l'heure des actes héroïques, et si difficile que soit à résoudre le problème du repeuplement rural et la non moins importante question du développement rationnel des régions boisées ouvertes aux défricheurs, il n'est pas au-dessus de l'intelligence des maîtres du pouvoir à Québec. Il y aura encombrement dans les villes au lendemain de la grande guerre. Cultivateurs, jeunes ou vieux, qui ont abandonné leurs fermes pour travailler dans les usines, volontaires ou conscrits ruraux qui seront licenciés, employés de ferme et villageois qui ont émigré dans les grands centres industriels, se trouveront, pour un grand nombre, en face d'un troublant inconnu; beaucoup aimeront vraisemblablement à retourner à la vie champêtre, mais ne pourront y retrouver leur ancien nid. Tous ou presque sont d'étoffe à faire d'excellents colons et s'estimeraient heureux de pouvoir se créer un foyer dans l'une ou l'autre de nos régions nouvelles, si on a soin de les y attirer par une politique prévoyante et sage, dégagée de tout mercantilisme. Le gouvernement de Québec a là une opportunité exceptionnelle de démontrer la sincérité de son patriotisme.

"La Presse, 8 oct. 1918".

ACCUSE DE RECEPTION.

Montréal, 23 novembre, 1918.
M. Chs Duquette, Inspecteur en chef.

Monsieur,
Ci-inclus, je vous transmets le certificat No 31638, de M. J.-A. Carrière.

Madame Carrière vous prie de bien vouloir accepter ses sincères remerciements pour la diligence apportée au règlement de sa réclamation.

Bien à vous,

A. ST-MARS.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉ PAR
LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
"L'ALLIANCE NATIONALE"
A MONTREAL

395, avenue Viger

Téléphone Bell: Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. BRUCHESI . . . Président honoraire
S. G. Mgr G. GAUTHIER . . . Aumônier

EXECUTIF

F.-C. LABERGE, ing. civil, ing. géomètre	PRÉSIDENT GÉN.
Chs DUQUETTE, comptable	1er V.-PRÉS. GÉN.
P.-H. BÉDARD, M.D. (Québec)	2nd V.-PRÉS. GÉN.
GEORGES MONET, comptable	SECRÉTAIRE GÉN.
ALFRED ST-CYR, courtier	TRÉSORIER GÉN.
THÉO. CYRNOT, M.D.	MÉDECIN EN CHEF
ÉD.-H. GODIN, C.R.	AVISEUR LÉGAL
L.-O. DAURAY, N.P.	DIRECTEUR
Frs FAUTEUX, avocat	DIRECTEUR
J.-D. ALBÉ VIGU, architecte	DIRECTEUR
F.-A. LABELLE, N.P. (Hull)	DIRECTEUR
HORMISDAS DELORME, négociant	DIRECTEUR
L.-A. LAVALLÉE, C.R.	ANCIEN PRÉS. GÉN.
JOS. CONTANT, Dren pharmacie ANCIEN PRÉS. GÉN.	
SIR H. LAPORTE, K. B. C. P.	ANC. PRÉS. GÉN.

Département d'organisation et d'inspection

Chs DUQUETTE, Montréal.	Inspecteur en chef
NAP. BROUILLETTE, Montréal.	Inspecteur
J.-C. PASTIN, Montréal.	Organisateur
AGÉILAS KIROUC, Warwick	Organisateur
TÉLÉPH. SCHILLER, Trois-Rivières.	Organisateur

FONDEE EN 1900

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

7 et 9 place d'Armes, Montréal.

Président : Sir Hormisdas Laporte C. P.

Vice-président et gérant général:

M. Tancrede Bienvenu.

Capital autorisé	\$2,000,000
Capital versé et surplus au 31 décembre 1917	\$1,750,000
Actif total: au-delà de	\$21,600,000

Département d'épargne ordinaire à 3%.

84 Succursales dans les provinces de Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette institution

BANQUE D'HOCHELAGA

MONTREAL

Capital autorisé	\$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve	\$ 3,700,000
Total de l'actif au-delà de	\$44,500,000

La Banque a quarante-deux bureaux dans la ville. Elle reçoit les dépôts d'épargne qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt au taux de 3% l'an, DEUX FOIS par année.

Imp. "La Patrie".